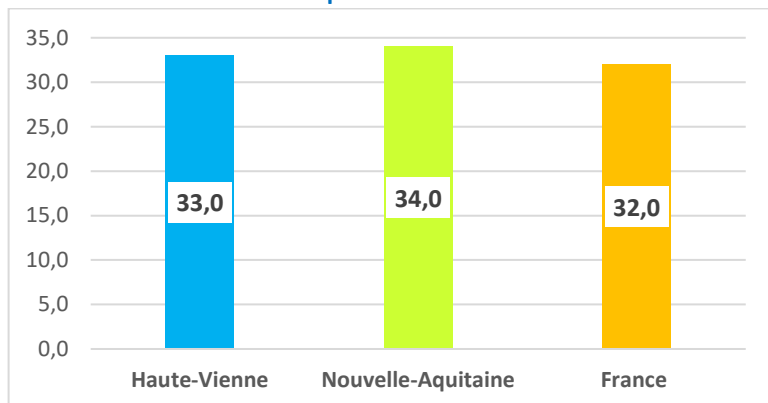


Les allocataires de l'AEEH

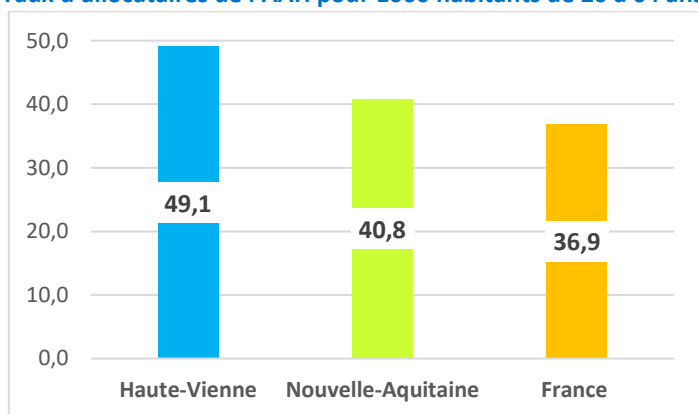
Taux d'allocataires de l'AEEH pour 1000 habitants de moins de 20 ans (2024)



En 2024, **2 500** jeunes de moins de 20 ans étaient allocataires de l'AEEH en **Haute-Vienne** (Nouvelle-Aquitaine : 43 600). Depuis 2021, + 22% en Haute-Vienne, + 15% en Nouvelle-Aquitaine, + 19% en France.

Les allocataires de l'AAH

Taux d'allocataires de l'AAH pour 1000 habitants de 20 à 64 ans (2024)



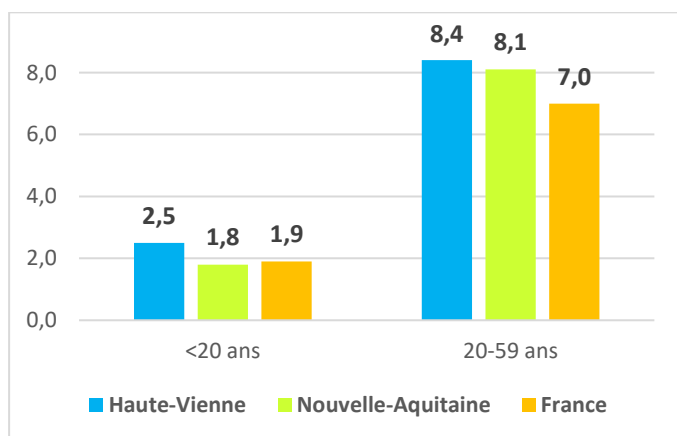
En 2024, **9 600** adultes étaient allocataires de l'AAH en **Haute-Vienne** (Nouvelle-Aquitaine : 125 700). Depuis 2021, + 7% en Haute-Vienne, + 10% en Nouvelle-Aquitaine, + 10% en France.

Les allocataires de l'AAH (en %) en 2024

	Haute-Vienne	N-A	France
Agés de 50 ans et plus	52	51	50
Vivant à domicile	88	86	88
Dont taux d'incapacité ≥ 80%	45	43	44

Les allocataires de la PCH ou de l'ACTP

Taux d'allocataires de la PCH parmi les jeunes et les adultes (2023)



En 2023, **2 300** personnes étaient allocataires de la PCH et **300** de l'ACTP en **Haute-Vienne**. (Nouvelle-Aquitaine : 36 600 PCH et 3 400 ACTP). Depuis 2020, PCH + 19 % en Haute-Vienne, + 17% en Nouvelle-Aquitaine, + 17% en France.

Structure par âge des allocataires PCH-ACTP (en %) en 2023

	Haute-Vienne	N-A	France
Moins de 20 ans	8	6	7
20-59 ans	60	63	63
60 ans et plus	32	32	30
TOTAL	100	100	100

Sources : CNAF 2024, MSA 2024, INSEE 2024, DREES enquête aide sociale 2023.

Sigles : AEEH (allocation d'éducation à l'enfant handicapé), AAH (allocation pour adulte handicapé), PCH (prestation de compensation du handicap), ACTP (allocation compensatrice pour tierce personne).

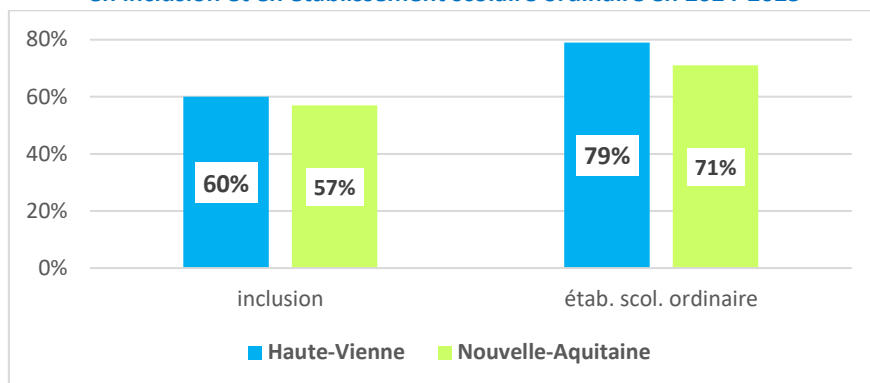
Modalités de scolarisation des enfants de 3 à 16 ans accompagnés par les ESMS

L'inclusion scolaire vise à assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. Le développement de la scolarisation en milieu ordinaire des enfants et adolescents en situation de handicap accompagnés par un ESMS fait partie des objectifs prioritaires des politiques publiques à destination de ces jeunes.

Cet objectif se décline avec 2 indicateurs :

- La part des élèves de 3 à 16 ans accompagnés par un ESMS et scolarisés en inclusion (en classe ordinaire, en SEGPA, en ULIS ou autres : CFA, MFR etc.)
- La part des élèves de 3 à 16 ans accompagnés par un ESMS et scolarisés en établissement scolaire ordinaire (élèves en inclusion + élèves en unités d'enseignement externalisée)

Part des enfants de 3 à 16 ans accompagnés par les ESMS scolarisés en inclusion et en établissement scolaire ordinaire en 2024-2025



Sources : Données issues de l'enquête régionale scolarisation ARS-CREAI mai 2025.

Taux de réponse NA = 94%, 87= 100%

L'emploi et la formation des travailleurs handicapés

<u>Milieu ordinaire</u>		Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France
Nombre de personnes ayant une RQTH (2023)		13 200	264 200	2 904 600
Taux RQTH pour 100 habitants de 20 à 59 ans		7,7%	9,1%	8,6%
Nombre personnes suivies par un DEA (2024)		152	1 462	10 727
Evolution nb suivis DEA entre 2023 et 2024		+ 39%	+ 14%	+ 21%
Part des TH parmi les demandeurs d'emploi (2024)		10,2%	9,9%	9,3%
Entreprises adaptées	Nombre TH avec aide au poste (2023)	327	4 120	
	Nombre TH en EA pour 1000 RQTH	24,7 ‰	15,4‰	

<u>Milieu protégé (2024)</u>		Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine	France
ESAT	Nombre de places	870	11 471	119 144
	Taux équipement*	5,0‰	3,9‰	3,5‰
ESRP/ESPO	Nombre de places	401	1 397	10 684
	Taux équipement*	2,3‰	0,5‰	0,3‰
UEROS	Nombre de places	0	48	503
	Taux équipement*	-	0,02‰	0,01‰

* pour 1000 habitants de 20 à 59 ans

Sources : CNSA, CFEA, Pôle emploi – STMT, DREETS-DARES, FINES

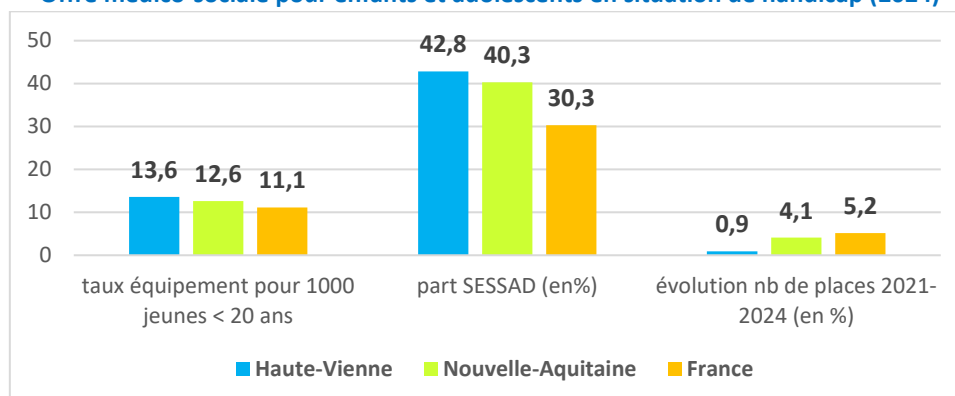
Sigles : SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté, ULIS : unité localisée d'inclusion scolaire CFA : centre de formation pour apprentis, MFR : maison familiale rurale, UEE : unité d'enseignement externalisée, RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, DEA : dispositif emploi accompagné, ESAT : établissement et service d'aide par le travail, ESMS : établissements et services médico-sociaux, ESRP : établissement et service de réadaptation professionnelle, ESPO : établissement et service de préorientation, UEROS : Unité d'évaluation, de réentrainement, d'orientation sociale et professionnelle

L'offre d'accompagnement médico-social

Enfants et adolescents

En 2024, la **Haute-Vienne** comptait **1 041** places médico-sociales pour enfants et adolescents en situation de handicap dont **446** en SESSAD (Nouvelle-Aquitaine : 16 194 places dont 6 519 en SESSAD).

Offre médico-sociale pour enfants et adolescents en situation de handicap (2024)

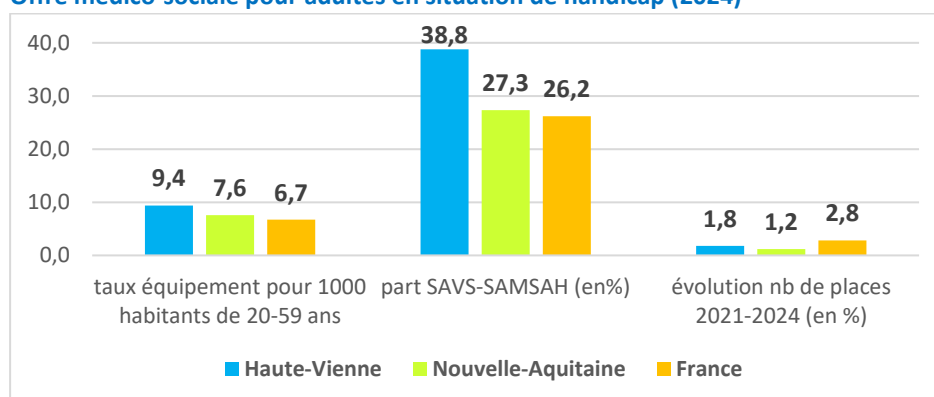


File active des CAMSP, CMPP (2023) et PCO (2024)

	File active ¹		Taux pour 1000 jeunes			
	Haute-Vienne	N-Aquitaine	Tranche d'âge	Haute-Vienne	N-Aquitaine	France
CAMSP	400	5 350	Moins de 6 ans	19,6	15,9	16,5
CMPP	1 000 ²	13 460	Moins de 20 ans	13,1	10,5	9,9
PCO 0-7 ans	277	3 775	Moins de 7 ans	11,5	9,4	
PCO 7-12 ans	-	854 ³	De 7 à 12 ans	-	4,5	

Adultes

Offre médico-sociale pour adultes en situation de handicap (2024)



En 2024, la **Haute-Vienne** comptait **1 617** places médico-sociales pour adultes en situation de handicap, hors structures liées à l'emploi et à la formation (ESAT, ESRP/ESPO, UEROS), dont **627** en SAVS et SAMSAH (Nouvelle-Aquitaine : 22 145 places dont 6 048 en SAVS et SAMSAH).

L'offre d'habitat inclusif (2024)

	Nb d'habitats	Nb places PH	Nb places PA	Nb places total
Haute-Vienne	5	32	22	54
Nouvelle-Aquitaine	122	513	424	937

Sources : FINESS, Tableaux de bord de la performance dans le secteur médico-social, CD, CNSA, ARS

Sigles : SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile, CAMSP : centre d'action médico-sociale précoce, CMPP : centre médico-psycho-pédagogique, PCO : plateforme de coordination et d'orientation, SAVS : service d'accompagnement à la vie sociale, SAMSAH : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés, PH : personnes handicapées, PA : personnes âgées.

¹ Les CAMSP, CMPP et PCO n'ont pas, sauf exception, un nombre de places installées mentionné dans leur autorisation. Pour suivre leur capacité d'accompagnement et leur activité, l'indicateur file active a été retenu.

² Attention : il manque les données de l'un des deux CMPP de la Haute-Vienne

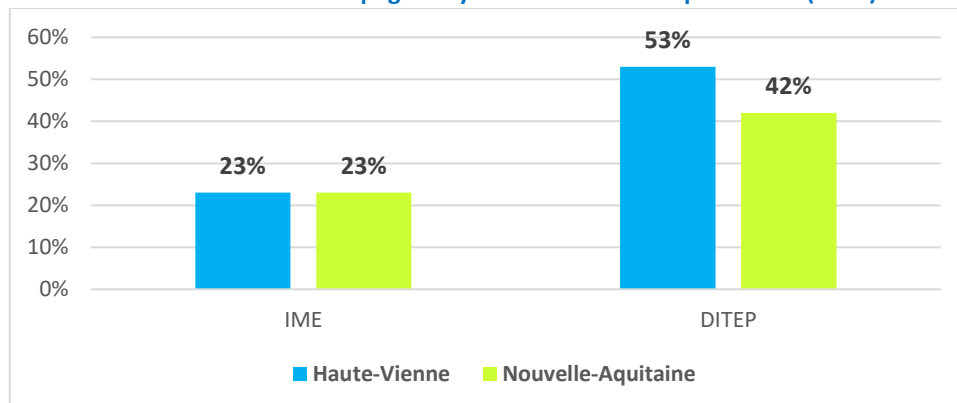
³ En Nouvelle-Aquitaine, en 2024, 3 PCO 7-12 ans étaient installées : Charente-Maritime, Gironde et Vienne.

Publics spécifiques

Les enfants et adolescents accompagnés par un ESMS et ayant une mesure de protection

En 2023, au moins **230** des 2 100 enfants accompagnés par un ESMS en **Haute-Vienne** avaient également une mesure de protection confiée à l'ASE. Les jeunes accompagnés par les IME et les ITEP sont les plus concernés par cette double vulnérabilité.

Part des enfants accompagnés ayant une mesure de protection (2023)



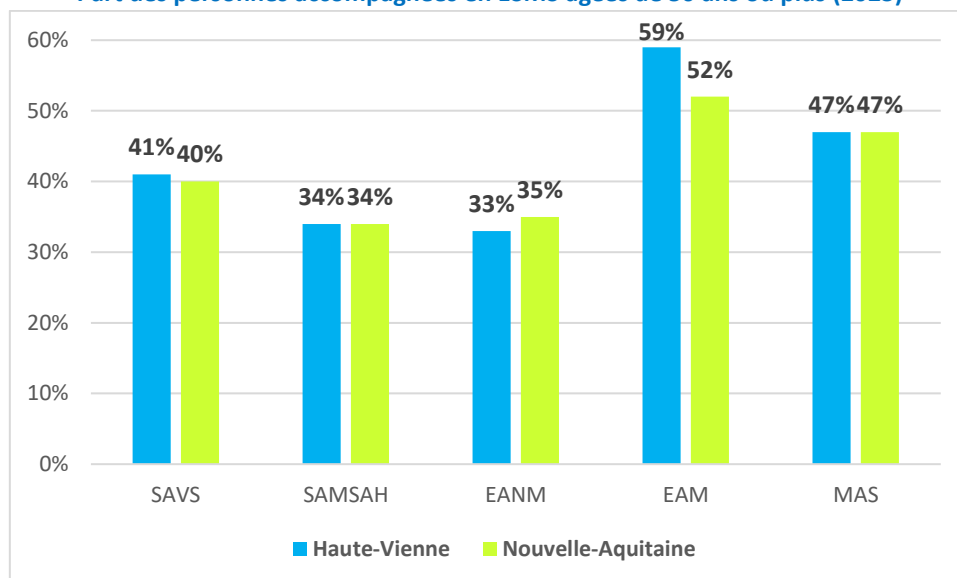
Les jeunes adultes relevant de l'amendement Creton

En septembre 2024, la MDPH de **Haute-Vienne** dénombrait **19** jeunes adultes relevant de l'amendement Creton (moins 6 jeunes par rapport à septembre 2023) sur les 601 recensés en Nouvelle-Aquitaine.

Les personnes handicapées vieillissantes

En 2024, en **Haute-Vienne**, **4 300** allocataires de l'AAH vivant à domicile étaient âgés de 50 ans et plus. Dans les ESMS, en **Haute-Vienne**, **740** personnes accompagnées sur 1 900 étaient âgées de 50 ans et plus, soit 40% (Nouvelle-Aquitaine : 9 400 personnes âgées de 50 ans et plus, soit 40%).

Part des personnes accompagnées en ESMS âgées de 50 ans ou plus (2023)



Sources : Tableaux de bord de la performance dans le secteur médico-social, enquête ARS-CREAI-MDPH

Sigles : ESMS : établissements et services médico-sociaux, IME : institut médico-éducatif, ITEP : institut thérapeutique, éducatif et pédagogique, EANM : établissement d'accueil non médicalisé, EAM : établissement d'accueil médicalisé (y compris FAM : foyer d'accueil médicalisé), MAS : maison d'accueil spécialisée.